

Vite lu..., vite su ! **MORVI'LIGHT**

Agenda

1/ Mercredi 3 décembre 2014 à 19 h 30 : Réunion publique du conseil municipal

A l'ordre du jour :

- 01/ Modification simplifiée du P.O.S. – clôture de la procédure,
- 02/ Décision modificative,
- 03/ Dossier Eglise – Demandes de subventions DETR et Evêché,
- 04/ Plan de soutien au BTP : dossier voirie 2015 – Demandes de subventions,
- 05/ Dossier cimetière – Adoption du nouveau règlement,
- 06/ Dossier cimetière militaire – Adhésion à l'association « Paysages et sites de mémoire de la Grande Guerre » en vue du projet d'inscription à l'Unesco,
- 07/ Taxe d'aménagement – Reconduction
- 08/ Instruction du droit du sol – Transfert de compétence à la C.A.B.
- 09/ Décisions du maire
- 10/ Questions diverses.

Vous retrouverez comme d'habitude le contenu de l'ordre du jour sur les panneaux d'affichage de la commune et sur le site internet www.morvillars.fr.

2/ Mardi 9 décembre 2014 à 18 h 30 en mairie : Réunion publique pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle



REUNION PUBLIQUE D'INFORMATION

MARDI 09 DÉCEMBRE 2014 à 18h30

Salle du Conseil, Mairie de Morvillars

Le projet de réouverture de 22 kilomètres de voie ferrée entre Belfort et Delle, au transport des voyageurs, permettra une liaison entre l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard et la Suisse ainsi qu'un accès direct vers la Suisse et à la gare de Belfort-Montbéliard TGV. Elle sera également une alternative à la route. Six haltes seront créées sur le parcours offrant ainsi un service de desserte locale pour les déplacements du quotidien.

Une réunion publique d'information est organisée le 9 décembre prochain pour présenter cette opération.

Elle est ouverte à toute personne qui souhaite y assister, dans la limite des places disponibles.

Plus d'information sur www.belforddelle.fr

3/ Mercredi 10 décembre 2014 de 14 h 00 à 18 h 00 : Remise des colis de Noël aux Aînés dans une ambiance conviviale.

Dans l'éventualité où vous seriez concerné(e)s (70 ans et plus) et que votre invitation ne vous serait pas parvenue, nous vous encourageons à vous signaler auprès de nos services. Les personnes à partir de 60 ans sont également les bienvenues à ce rendez-vous pour la partie festive dans la salle du conseil municipal.

4/ Samedi 13 décembre 2014 à 14 h 45 au gymnase : Spectacle de Noël pour les enfants de la commune

Cette heure de divertissement sera assurée par le cirque Gontelle. Nous comptons sur votre présence pour ce moment de convivialité. Au programme :

- Spectacle,
- Visite du Père Noël,
- Distribution de friandises aux enfants de 0 à 12 ans,
- Goûter.

Chaque enfant concerné a reçu son invitation. Les parents n'ayant pas signalé leur arrivée dans la commune en mairie et dont le foyer est composé d'enfants de 0 à 12 ans sont priés de bien vouloir se manifester au plus tôt, soit par téléphone, soit par courrier électronique : communedemorvillars@orange.fr

Les inscriptions sont obligatoires **au plus tard le samedi 6 décembre** en mairie.

5/ Mercredi 31 décembre 2014 : une permanence sera assurée en mairie de 9 h à 11 h pour recevoir les dernières **inscriptions sur les listes électorales.**

6/ Vendredi 16 janvier 2015 : Vœux du maire aux habitants. D'ores et déjà, notez cette date importante sur vos agendas : venez nombreux célébrer ensemble cette nouvelle année autour d'un vin chaud ! L'horaire vous sera communiqué ultérieurement.

Par ailleurs, ne jetez pas vos sapins après Noël ! Nous vous proposons de venir les récupérer pour honorer l'arrivée de la nouvelle année autour d'un brasier à la rue du Stade. Les modalités vous seront transmises prochainement.

La vie de la cité

→ Ouverture de la mairie durant les périodes de fêtes de fin d'année

Les services du secrétariat de mairie continueront à vous accueillir durant les vacances de Noël aux horaires habituels sauf les mercredis après-midis des 24 et 31 décembre 2014.

L'agence postale communale sera fermée au public du lundi 29 décembre 2014 au samedi 3 janvier 2015 inclus. Nous vous invitons à vous diriger vers La Poste de Grandvillars, aux horaires suivants :

	La Poste de Grandvillars	
	Matin	Après-midi
Lundi	08 h 30 – 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Mardi	08 h 30 – 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Mercredi	08 h 30 – 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Jeudi	08 h 30 – 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Vendredi	08 h 30 – 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 – 11 h 30	

→ Communiqué de la gendarmerie

Les fêtes de fin d'année voient souvent une recrudescence des accidents, cambriolages, dégradations en tous genres... Afin d'enrayer ces actes malveillants, la gendarmerie met en garde la population et vous invite à redoubler de prudence. Evitez également de laisser vos bacs à ordures ménagères ainsi que vos bacs à fleurs à l'extérieur les soirs de fête.

La gendarmerie vous recommande par ailleurs de lui signaler votre absence au [03.84.27.82.17](tel:03.84.27.82.17). Des rondes seront mises en place.

→ **Nouveaux habitants : signalez votre arrivée à la mairie**

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se faire connaître en mairie, auprès du secrétariat où ils trouveront des informations utiles sur notre village.

Se présenter en mairie, suite à un emménagement, est une démarche citoyenne utile à la fois pour la commune et pour les nouveaux habitants. Il vous est, en effet, indispensable d'être informés pour pouvoir vous insérer dans votre nouvel environnement, pour mieux connaître le village, en comprendre le fonctionnement et trouver des repères indispensables pour organiser votre vie quotidienne et celle de votre famille.

Se présenter en mairie, c'est donner son adresse exacte et la composition de sa famille. Ainsi la mairie pourra vous faire parvenir diverses informations ciblées : inscription à l'école, services scolaires et périscolaires, centre communal d'action sociale, carte d'électeur, atelier jeunes, repas des aînés, arbre de Noël...

Se présenter en mairie c'est connaître le personnel communal qui vous donnera des informations sur la scolarité de vos enfants (de la maternelle au collège), sur la vie associative à Morvillars (associations sportives, culturelles ou des loisirs), sur les taux d'imposition (taxe d'habitation, taxe foncière), sur le tri sélectif et le ramassage des ordures, les transports collectifs, la médiathèque, les projets, les supports d'informations, la vie municipale...

N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie aux heures d'ouverture. Vous pouvez également rapporter en mairie la fiche jointe.

Par ailleurs, il est apparu que suite aux élections européennes, une centaine de dossiers adressés par la préfecture nous sont revenus. En effet, il est de coutume que La Poste nous retourne les courriers électoraux qui ne sont pas délivrés. Nous avons déjà décelé des erreurs, c'est pourquoi nous vous proposons de remplir la fiche ci-jointe.

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale - Rappel

	Mairie		Agence Postale Communale	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi		14 h 00 à 17 h 00		15 h 00 à 17 h 00
Mardi	8 h 30 à 11 h 30		9 h 30 à 11 h 30	
Mercredi	8 h 30 à 11 h 30	14 h 00 à 17 h 00	9 h 30 à 11 h 30	
Jeudi	8 h 30 à 11 h 30		9 h 30 à 11 h 30	
Vendredi		14 h 00 à 18 h 00		15 h 00 à 18 h 00
Samedi	9 h 00 à 11 h 00 les 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedis de chaque mois		9 h 00 à 11 h 00 les 1 ^{er} et 3 ^{ème} samedis de chaque mois	

→ **Recensement militaire**

Nouvelle période pour le recensement militaire : les jeunes nés entre le **01/11/1998** et le **31/12/1998** sont priés de se rendre en mairie **à partir de 16 ans révolus** munis :

- d'une pièce d'identité,
- du livret de famille des parents,
- d'une facture des parents datée de moins de 3 mois, justifiant le domicile (EDF, GDF,...)



MEDIATHEQUE

Décembre 2014

Venez découvrir un large choix de livres sur Noël qui raviront petits et grands :

- **Rénato aide le Père Noël** de Virginie Hanna
- **Capucin et le Père Noël** d'Udo Weigelt
- **Biscuits Gourmands** éditions Larousse
- **L'affaire Cendrillon** (de Mary Higgins Clark)

**En décembre, « ça conte » à la médiathèque !
En attendant Noël...**

Si tu as entre 3 et 10 ans, la Médiathèque te propose de venir écouter durant trois mercredis, un conte de Noël et de réaliser deux petits bricolages : un que tu pourras rapporter à la maison, et l'autre qui décorera l'arbre de Noël de la mairie.

Mercredi 3/12 :

- Cher Père Noël (Jeanne Ashbé)
- Lettre au Père Noël (atelier)

Mercredi 10/12 :

- Pas de rennes pour Noël (Lisa Trumbauer)
- Un renne en mobile (atelier)

Mercredi 17/12 :

- Le sapin (conte d'Hans Christian Andersen)
- Un sapin (atelier)

**Sur réservation au 03/84/54/11/55 (12 enfants maxi par séance)
Les enfants de 3 à 10 ans devront être accompagnés d'un adulte.**

Résultats du concours de citrouilles :

Cette année encore les cucurbitacées étaient à l'honneur lors du concours organisé en médiathèque (photos visibles sur www.morvillars.fr). Les gagnants sont :

- 1^{ère} : *Louane Tournier*
- 2^{ème} ex aequo : *Chanel Camozzi & Ivana Cosic*
- 3^{ème} : *Alois & Cyrielle Treiber*



Les gagnants sont repartis avec de beaux livres sur halloween.
Bravo aux participants, et à l'année prochaine !

**Madame le Maire,
les membres du Conseil Municipal
et les employés
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année**

